Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260127-CCAS26012701-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Date de convocation : 19/01/2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents ou représentés : 14

Séance du 27 janvier 2026

Etaient présents : Bernard QUILLEVERE, Marie-Jo ABASQ, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Jacqueline GILLET-GAGNON, Germaine JESTIN, Céline LAMOUR, Marie-Françoise LE BLOAS, Elisabeth LE BORGNE, Monique MOULIN, Véronique PROVOST, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Marie-Hélène TREGUER

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Danielle SANJOSE

26.01.27-01 DEMANDE D'AIDE – FAMILLE BRIANT

Madame la vice-présidente présente aux membres du Conseil d'Administration une demande d'aide transmis par le CDAS de Saint-Renan. Madame BRIANT est propriétaire sur le territoire de Milizac (construction neuve). Elle vit seule avec ses deux enfants dont un est scolarisé en études supérieures et bénéficie d'un logement dans le parc privé à proximité de son école.
Suite à une arnaque, Madame a des difficultés à faire face à ses charges et n'a plus d'épargne.
Il est proposé d'octroyer un prêt d'honneur pour faire face à cette situation.

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS décide:

- de l'octroi d'un prêt d'honneur de 3000 euros.
- Cette somme sera imputée au chapitre 27 au CA du CCAS.

Adopté à l'unanimité

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 27 janvier 2026

Le Président,
Bernard QUILLEVERE

CCAS de Milizac-Guipronvel
Mairie - 1 route de Milizac (*Guipronvel*)
29290 MILIZAC-GUIPRONVEL

☎ : 02 98 07 90 31
🖷 : 02 98 07 97 29
💻 : mairie@milizac-guipronvel.bzh